

# Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de l'École Élan

Le mardi 27 février, 2024 à 18h30 sur Teams

Présents : Anabelle Guérette, Lise Geffray, Carole-Anne Gascon, Charlotte Héau, Marie-Josée Latour, Julie Brosseau, Genève Estache.

Formant quorum sous la présidence de Charlotte Héau

Est également présente : Madame Annie Glouteney, directrice

Absentes : Nuriya Dambricourt, Mélanie Bérubé

Publique : Jennifer Rogers (arrivée plus tard)

## 1. Ouverture de la séance

La présidente déclare la réunion ouverte. Il est 18h32.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un point est effacé car il a été traité au dernier CÉ, la question du publique est déplacée après le mot des enseignants.

**Carole-Anne propose** l'adoption de l'ordre du jour avec ces modifications.

**Annabelle appuie.**

*Ordre du jour adopté :*

- 1.Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour*
- 2.Déterminer les rôle et responsabilités pour la rencontre*
- 3.Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 novembre 2023*
- 4.Suivi consultation des élèves sur les toilettes*
- 5.Suivi photos scolaires pour 2024-2025*
- 6.Consultation sur les critères de sélections d'une direction*
- 7.Mot de la direction*
  - a.Projet éducatif*
  - b.Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*
- 8.Mot du SDG*
- 9.Mot des enseignants*
- 10.Question du publique*
- 11.Désignation du prochain secrétaire*
- 12.Levée du conseil*

## 2. Déterminer les rôle et responsabilités pour la rencontre

- a. Secrétaire : Carole-Anne Gascon
- b. Gardienne du temps : Marie-Josée Latour

## 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 novembre 2023

Les membres ont lu le procès-verbal au préalable.

**Annabelle propose** d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 6 novembre.

**Lise appuie.**

## 4. Suivi consultation des élèves sur les toilettes

La consultation n'a pas encore été faite auprès des élèves, le point est reporté à la prochaine rencontre. L'équipe enseignante s'occupera de la consultation au retour de la relâche. Il sera demandé aux élèves ce qui seraient leurs idées, souhaits pour les toilettes, ce qui est important pour eux. Le budget pour les améliorations pourrait venir de l'argent restant de la refonte de la cour (~50 000\$) qui n'a pas encore été dépensé.

5. Suivi photos scolaires pour 2024-2025

À la dernière rencontre il avait été proposé d'approcher une photographe qui est aussi parent de l'école pour savoir si elle serait intéressée de faire les photos l'an prochain.

La maman a été approchée mais elle a décliné en expliquant qu'elle n'a pas les structures pour les commandes/paiements, etc. nécessaires pour offrir le service de photos scolaires.

Il est donc convenu que l'on ré-engagera Diasol pour l'an prochain tout en leur faisant part de nos rétroactions par rapport aux photos de cette année qui étaient moins belles qu'à l'habitude.

**Carole-Anne propose** que l'on ré-engage Diasol pour les photos scolaires 2024-2025.

**Lise appuie.**

6. Consultation sur les critères de sélections d'une direction

Les membre du CÉ présents ont collaboré pour remplir le formulaire (FORMS) envoyé par le CSSDM.

Toutes les écoles doivent le remplir. La direction n'a aucune intention de quitter.

Il s'agit de choisir les compétences jugées prioritaires en tenant compte du contexte et enjeux de l'établissement tels que présentés dans le projet éducatif. Les membres expriment leurs points de vue et parviennent à un consensus sur les compétences prioritaires.

Le formulaire complété est envoyé en direct.

7. Mot de la direction

a. Projet éducatif

La direction informe que du à la grève, les *moyens* (mise-en-œuvre) du projet éducatif n'ont pas encore été élaborés mais ils seront faits en CPP en début mai. *L'objectif : accroître la proportion d'élèves non-vulnérables dans la compétence raisonnée.*

b. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

La direction informe que l'école poursuit la mise-en-œuvre des moyens du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation et ré-évaluera d'ici la fin de l'année si les cibles ont été atteintes, si on fait des révisions/changements de moyens. Il sera adopté en fin d'année au CÉ.

-Une membre enseignante ajoute que les élèves ont été consultés en conseils multi-âges au sujet des endroits/moments où ils se sentent le moins en sécurité et leurs suggestions d'améliorations. Les réponses de la consultation multi-âges seront revues par l'équipe école pour en arriver à des propositions de solutions concrètes qui pourraient éventuellement être intégrées au plan de lutte si nécessaire.

Questions pour la direction :

-Représentante au comité parents du CSSDM demande si tous les documents ont été remis pour le renouvellement de notre statut d'école à projet particulier. La direction dit que oui, plusieurs documents ont été remplis l'an dernier. Ça doit passer au CA du CSSDM.

-Changement aux critères d'admissions : La direction explique qu'il est demandé qu'on enlève la parité garçons/filles de nos critères d'admission. C'est imposé pour des raisons légales.

-Une membre enseignante informe que l'équipe n'est pas à l'aise avec ce changement et demande qu'il y ait d'autres discussion à ce sujet. Suggestion que l'on fasse valoir que ce critère n'est pas dans un but de discriminer mais pour avoir une représentation à peu près aussi équilibrée que dans l'ensemble de la société.

-La direction propose d'en discuter avec Marilyn, la conseillère pédagogique aux école alternatives pour savoir comment fonctionnent les autres écoles qui procèdent à une pige.

La présidente propose un suivi au prochain CÉ sur cette question.

## 8. Mot du SDG

-Emballages collations

La technicienne du service de garde a informé le conseil de l'initiative du service de garde visant à réduire les emballages pour les collations. Ils ont fait la décision d'avoir 95 % de fruits et légumes comme collations. Cela réduit la création de déchets.

-Comité d'usagers du service de garde

La question du comité des utilisateurs du service de garde est abordée, la technicienne du service de garde reconnaît un oubli dans sa formation qui sera rectifiée. Elle contactera les parents qui avaient manifesté leur intérêt (par courriel).

Le conseil a discuté de la formation du comité des utilisateurs du service de garde et de son rôle. La direction a clarifié les procédures de formation du comité selon les normes.

Un paragraphe existe dans le référentiel à ce sujet, une membre enseignante le partage.

La présidence mentionne la pertinence de ce comité dans notre milieu et la valeur ajoutée de donner la chance aux parents qui sont intéressés de participer de le faire.

## 9. Mot des enseignants

Les projets à venir pour les élèves, notamment les sorties prévues : 5-6B Aux Berges du lac Castor (17-18 juin) et 5-6A à Montréal.

L'accord du CÉ est demandé pour un évènement « lecture-o-thon » des 5-6A qui aura lieu le 13 mars et servira à amasser des fonds pour financer leur voyage à Montréal.

**CÉ donne son accord** pour le « lecture-o-thon » de la classe 5-6A le 13 mars.

Une membre enseignante a exprimé la gratitude des profs pour le soutien reçu des parents pendant la grève.

La présidence remercie les enseignants de s'être battus pour défendre la qualité de l'enseignement.

## 10. Question du publique

Membre du publique : Jennifer Rogers, parent

-thème abordé : agressions relationnelles (forme d'intimidation)

-Jennifer nous parle d'une forme d'intimidation, l'agression relationnelle, elle affirme que sa fille a déjà été victime de ceci. Elle se demande si ce type d'intimidation pourrait être inclus au plan de lutte contre l'intimidation de l'école.

-La direction explique que le plan de lutte contre l'intimidation est assez large et qu'il inclut tout type d'intimidation et donne des critères clairs pour établir ce qui est la différence entre un conflit ou de l'intimidation. Les documents sont disponibles sur le padlet et elle va bonifier avec une autre page intéressante.

-Une membre enseignante nous fait un résumé de ce qu'est *l'agression relationnelle* selon un article de psychologie

*Résumé : C'est utiliser les relations sociales pour intimider ou exclure une autre personne. Donc jouer sur les émotions de l'autre et sur ses relations pour essayer de l'isoler ou de lui nuire. (ex. insister qu'une amitié soit exclusive ou menacer de retourner les autres amis contre nous si on ne fait pas ce que l'autre dit)*

-Le CÉ est attentif et intéressé. Il est suggéré que ce serait définitivement intéressant de faire de la sensibilisation/prévention avec les élèves : en parler, savoir le reconnaître afin de faire de la prévention en amont. Il serait bien que ceci fasse partie de la conversation lorsqu'on parle avec eux de ce à quoi peut ressembler l'intimidation.

Le CÉ remercie Jennifer d'avoir soulevé cet enjeu.

Il n'y a pas d'autres question du publique

#### 11. Désignation du prochain secrétaire

Mélanie s'est proposée (par message à la présidente)

#### 12. Levée du conseil (19h57)

**Annabelle propose** la levée du conseil

**Secondé par Marie-Josée**